Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Dorval | 66087 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Gheorghe Lucian Todoran, CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Dorval pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature Date 15 avril 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants 1
État consolidé des résultats 4
État consolidé de la situation financière 5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) 6
État consolidé des flux de trésorerie 7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés 8
Renseignements complémentaires consolidés
Informations sectorielles consolidées
Résultats détaillés par organismes 29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes 30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes 31
Situation financière par organismes 32
Charges par objets 33
Excédent (déficit) accumulé 34
Avantages sociaux futurs 38

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés 44
Analyse des charges consolidées 56

RAPPORT

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil municipal de
Cité de Dorval

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de Cité de Dorval (ci-après « la cité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la cité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, la cité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la cité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la cité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la cité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la cité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la cité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la cité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la cité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la cité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la cité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton / CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº 138737
Cité de Dorval, 15 avril 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	99 425 249	91 008 235
Compensations tenant lieu de taxes	2	37 481 107	37 919 300
Quotes-parts	3		
Transferts	4	4 120 795	2 763 944
Services rendus	5	2 831 054	2 434 817
Imposition de droits	6	6 218 848	7 053 029
Amendes et pénalités	7	482 807	617 142
Revenus de placements de portefeuille	8	1 735 478	1 670 686
Autres revenus d'intérêts	9	2 301 155	1 184 878
Autres revenus	10	(179 597)	1 720 406
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11	415 942	238 862
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	154 832 838	146 611 299
Charges			
Administration générale	14	24 953 645	26 722 332
Sécurité publique	15	31 279 175	29 550 681
Transport	16	36 151 482	34 215 454
Hygiène du milieu	17	18 730 994	16 207 672
Santé et bien-être	18	1 326 905	1 312 736
Aménagement, urbanisme et développement	19	5 501 188	4 211 281
Loisirs et culture	20	26 734 777	24 762 241
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	339 883	(98 197)
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	145 018 049	136 884 200
Excédent (déficit) de l'exercice	25	9 814 789	9 727 099
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	307 139 205	297 412 106
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	307 139 205	297 412 106
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	316 953 994	307 139 205

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	28 241 477	21 851 009
Débiteurs (note 5)	2	21 564 581	27 744 400
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	86 861 050	90 704 115
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	1 615 741	1 199 799
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	138 282 849	141 499 323
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	16 865 655	15 724 821
Revenus reportés (note 11)	12	2 681 617	3 183 185
Dette à long terme (note 12)	13	3 961 800	5 139 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	3 565 900	2 775 500
Autres passifs (note 14)	15		
	16	27 074 972	26 822 506
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	111 207 877	114 676 817
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	203 523 207	190 166 544
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	294 575	294 575
Stocks de fournitures	20	907 504	855 102
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 020 831	1 146 167
	23	205 746 117	192 462 388
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	316 953 994	307 139 205
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	316 953 994	307 139 205
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	316 953 994	307 139 205

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 814 789	9 727 099
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2	(24 571 202)	(26 303 844)
Produit de cession	3	64 918	176 963
Amortissement	4	10 871 565	9 818 474
(Gain) perte sur cession	5	278 056	(70 835)
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(13 356 663)	(16 379 242)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	(52 402)	(127 365)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	125 336	206 115
	13	72 934	78 750
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(3 468 940)	(6 573 393)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	114 676 817	121 250 210
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	114 676 817	121 250 210
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	111 207 877	114 676 817

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises.*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 814 789	9 727 099
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	10 871 565	9 818 474
Autres			
▪ Perte (gain) cession immobilisation	3.1	278 056	(70 835)
▪ Variation prime/escompte	3.2	(16 785)	(80 289)
▪ Partenariats	3.3	(415 942)	(238 862)
	4	20 531 683	19 155 587
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	6 179 819	(3 772 843)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(1 383 635)	(2 874 760)
Revenus reportés	8	(501 568)	348 224
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	790 400	(1 066 900)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(52 402)	(127 365)
Autres actifs non financiers	12	125 336	206 115
	13	25 689 633	11 868 058
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(22 046 733)	(21 791 564)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	64 918	176 963
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16		
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(21 981 815)	(21 614 601)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19		
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(11 596 000)	(9 305 000)
Cession	22	15 455 850	8 210 236
	23	3 859 850	(1 094 764)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24		
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 177 200)	(1 164 700)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29	(1 177 200)	(1 164 700)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	6 390 468	(12 006 007)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	21 851 009	33 857 016
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	21 851 009	33 857 016
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	28 241 477	21 851 009

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Cité de Dorval (ci-après « la Cité ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14), de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c. E-20.001) ainsi que du décret n°1229-2005 du 8 décembre 2005 concernant l'agglomération de Montréal. La Cité demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal, résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Cité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Cité. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Cité des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des normes comptables sont présentés dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Cité comprend les organismes paramunicipaux suivants dans les proportions indiquées :

- Musée d'histoire et du patrimoine de Dorval : 100 %

b) Partenariats

La Cité participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

Golf de Dorval	100%
Association Athlétique de Dorval	100%

Organismes supramunicipaux

Communauté Métropolitaine

La contribution de la Cité à cet organisme a été de 778 046 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (773 731 $ en 2022).

Agglomération de Montréal

La contribution de la Cité à cette instance a été de 80 342 523 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (78 516 401 $ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Cité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Cité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Cité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Cité, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Cité en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent à des sommes encaissées pour lesquelles les charges ou les dépenses en immobilisations n'ont pas été effectuées et que les stipulations ne sont pas rencontrées.

Le revenu reporté -Parcs et terrains de jeux est constitué de sommes d'argent reçues en vue d'acquérir ou d'aménager des terrains à ces fins suite à une exemption accordée à un promoteur d'un développement domiciliaire de son obligation de céder gratuitement des terrains à la Cité à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	Taux
Infrastructures	2,5 % à 5 %
Bâtiments	2,5 %
Véhicules	5 % à 10 %
Ameublement et équipement de bureau	20 % à 30 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 10 %

Les immobilisations en cours sont amortis dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Cité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Cité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Cité sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :
- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée 5 ans

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers, maintenant ainsi les conclusions du jugement de première instance. Des demandes visant à interjeter appel de cette décision ont été déposées par les parties en août 2023, auprès de la Cour suprême du Canada, laquelle a signifié son refus d'entendre la cause dans un jugement rendu le 11 avril 2024.

Avec ce qui précède, les conclusions du jugement de première instance deviennent alors définitives. Le volet réparation dont l'instruction avait été reportée par la Cour supérieure du Québec devra être abordé par cette dernière.

Considérant que la Cité n'a pas suspendu l'indexation automatique des retraités au sens de la Loi RRSM et que les mesures réparatrices, sont inconnues, aucun passif découlant des mesures réparatrices en application des conclusions du jugement de première instance n'a été comptabilisé au 31 décembre 2023.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
  - pour le coût relié aux services passés découlant de modifications : sur la DMERCA des salariés participants touchés jusqu'en 2026;

-Terrain cédé par la commission scolaire Marguerite Bourgeois:
  - pour le coût du terrain cédé permettant la construction du complexe aquatique et sportif : sur la durée de l'entente de partage des locaux.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Cité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Cité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Cité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant un fonds réservé ou celles touchant les excédents de fonctionnement affectés et non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliations à des fins fiscales.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er janvier 2023, la Cité aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.* Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Cité devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Cité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Cité devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Cité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Cité n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1er janvier 2023, la Cité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.*

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Cité avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Cité au 1er janvier 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	28 128 603	21 730 649
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪ Organismes contrôlés	3.1	112 874	120 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	28 241 477	21 851 009
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	28 241 477	21 851 009
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	895 153	786 042
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	2 469 033	1 623 315
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	12 194 598	11 684 310
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 940 751	11 679 072
Organismes municipaux	13	615 584	771 984
Autres			
▪ Droits de mutation à recevoir	14.1	1 034 128	1 582 146
▪ Divers à recevoir	14.2	2 310 487	403 573
	15	21 564 581	27 744 400
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	9 718 641	9 196 315
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	76 904	73 967
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 277 485	1 342 505
Autres ministères/organismes	26	1 121 568	1 071 523
	27	12 194 598	11 684 310

Note

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	86 861 050	90 704 115
	35	86 861 050	90 704 115
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	49 369 469	48 606 416
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Les placements de portefeuille sont composés d'obligations portant intérêt à des taux variant entre 0,90 % à 5.20 % (0,9 % à 4.35 % en 2022), échéant de janvier 2024 à décembre 2030 (de mai 2023 à décembre 2030 en 2022), dont le coût est de 60 761 050 $ (64 533 941 $ en 2022) et la valeur marchande de 60 592 220 $ (60 590 899 $ en 2022), ainsi que de CPG à taux variable basé sur le marché et à taux fixe à des taux variant de 1.96 % et 5.18 % (1.96 % en 2022) dont le coût est de 26 100 000 $ (26 170 174 $ en 2022) échéant de mai 2025 à novembre 2028.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note

9. Emprunts temporaires

10. Créditeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	7 665 162	4 564 845
Salaires et avantages sociaux	42	5 451 110	5 124 107
Dépôts et retenues de garantie	43	3 104 016	3 819 312
Provision pour contestations d'évaluation	44	84 481	1 812 901
Autres			
▪ Intérêts courus DLT	45.1	15 923	15 923
▪ Autres courus	45.2	542 028	383 013
▪ Organismes contrôlés	45.3	2 935	4 720
	46	16 865 655	15 724 821

Note

Les créditeurs et charges à payer comprennent 7 036 749 $ au 31 décembre 2023 de dépenses en immobilisations qui ne font pas partie du flux de trésorerie consolidé (4 512 280 $ au 31 décembre 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	39 146	631 182
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	229 625	76 529
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Terrain CSMB	60.1	2 282 817	2 425 493
▪ Divers	60.2	130 029	49 981
	61	2 681 617	3 183 185

Note

Le revenu reporté Terrain CSMB correspond à la valeur d'un terrain cédé par la Commission Scolaire MargueriteBourgeois (ci-après CSMB) afin que la Cité puisse y construire un complexe aquatique et sportif. En échange de ce terrain, la CSMB a obtenu la priorité d'usage du complexe aquatique et sportif pendant les heures de cours durant l'année scolaire. Ce montant est amorti sur une période de 25 ans, soit la durée de l'entente.

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à		2023	2022
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	1,56	2025	2026	62	3 961 800	5 139 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	3 961 800	5 139 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( )	( )
					72	3 961 800	5 139 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		1 191 000			1 191 000
2025	74		1 635 800			1 635 800
2026	75		1 135 000			1 135 000
2027	76					
2028	77					
2029 et plus	78					
	79		3 961 800			3 961 800
Intérêts et frais accessoires	80			( )		( )
	81		3 961 800			3 961 800

Note

Les versements estimatifs n'incluent pas les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

		2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(2 093 800)	(1 293 700)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(1 472 100)	(1 481 800)
	84	(3 565 900)	(2 775 500)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 376 400	1 573 600
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	13 000	(635 600)
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	65 190	66 838
	90	1 454 590	1 004 838

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	( )	( )
Charge de désactualisation[1]	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	47 071 752	1 658 873		48 730 625
Eaux usées	103	24 460 529	5 416 061		29 876 590
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	130 077 548	4 163 527	137 937	134 103 138
Autres					
▪ Autres	105.1	34 676 969	7 477 150	53 849	42 100 270
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	63 060 084	259 435	(211 003)	63 530 522
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	5 380 770	3 004 733	98 832	8 286 671
Ameublement et équipement de bureau	110	4 913 129	478 480	1 962 853	3 428 756
Machinerie, outillage et équipement divers	111	20 059 386	808 521	1 056 059	19 811 848
Terrains	112	29 470 172	7 133	264 311	29 212 994
Autres	113	1 230 721	47 654		1 278 375
	114	360 401 060	23 321 567	3 362 838	380 359 789
Immobilisations en cours	115	3 652 859	1 249 635		4 902 494
	116	364 053 919	24 571 202	3 362 838	385 262 283
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	25 046 242	1 240 587		26 286 829
Eaux usées	118	11 040 094	682 715		11 722 809
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	79 672 612	4 790 389	48 278	84 414 723
Autres					
▪ Autres infrastructures	120.1	19 182 374	1 432 671	31 553	20 583 492
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	19 246 419	1 447 537	18 658	20 675 298
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	2 739 391	436 980	90 107	3 086 264
Ameublement et équipement de bureau	125	4 572 513	147 985	1 943 475	2 777 023
Machinerie, outillage et équipement divers	126	11 171 235	687 936	887 793	10 971 378
Autres	127	1 216 495	4 765		1 221 260
	128	173 887 375	10 871 565	3 019 864	181 739 076
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	190 166 544			203 523 207
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

Note

La Cité de Dorval détient dans son patrimoine des œuvres d'art et des trésors historiques qui ne sont pas aux livres, lesquels sont énumérés ci-dessous:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

-Un cénotaphe au Parc Pine Beach,
-Sculpture Mère et enfant lisant à la Place Heather Allard dans le parc de la bibliothèque de Dorval, Jean-Pierre Busque sculpteur, Monument hommage à Mme Heather Allard (1952-2014), conseillère à la Cité de Dorval pendant 19 ans
-Sculpture au complexe aquatique et sportif de Dorval, Pierre Fournier sculpteur, en conformité avec la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	172 639	172 639
Autres	135	121 936	121 936
	136	294 575	294 575
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	294 575	294 575

Note

S.O.

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

18. Autres actifs non financiers

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	399 810	447 519
Autres			
▪ Frais reporté - terrain de soccer	145.1	621 021	698 648
	146	1 020 831	1 146 167

Note

Les frais reportés comprennent un montant de 621 021 $ (698 648 $ en 2022) correspondant à la valeur de la contribution de la Cité pour l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique par le Collège Sainte-Anne. En échange de cette contribution, la Cité a obtenu des droits d'utilisation du terrain de soccer pour l'usage de ses citoyens. Ce montant est amorti sur une période de 15 ans, soit la durée de l'entente avec le Collège Sainte-Anne, et ce, à compter de l'ouverture du terrain en 2017.

19. Obligations contractuelles

La Cité s'est engagée, d'après des contrats de construction, de déneigement, d'enlèvement des ordures, d'assurances collectives et autres obligations échéant en 2031, à verser une somme totale de 31 956 547 $. Les paiements minimums exigibles estimatifs pour les prochains exercices s'élèvent à 29 081 883 $ en 2024, 1 517 324 $ en 2025, 1 238 150 $ en 2026, 43 214 $ en 2027, 28 214 $ en 2028 et 47 762 $ en 2029 et les années suivantes.

20. Droits contractuels

Divers tiers et organismes se sont engagés en vertu de multiples ententes, baux, contrats et intérêts à recevoir à long terme sur de l'aide financière, à verser à la Cité une somme totale de 8 201 941 $ au cours des prochaines années.

Droits contractuels au 31 décembre (en milliers de dollars)	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et plus
Baux	591	421	417	417	282	1 258
Intérêts	269	245	225	204	181	724
Entente promoteur	2 968					
Total	3828	666	642	621	463	1982

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2023	Solde des cautionnements 2022
Emprunts temporaires				
▪	147.1			
	148			
Dettes à long terme				
▪	149.1			
	150			
	151			

S.O.

B) Auto-assurance

La Cité assume une responsabilité à l'égard de certains litiges ou dommages. À cette fin, la Cité a une réserve financière qui s'élève à 100 000 $ au 31 décembre 2023 (100 000 $ au 31 décembre 2022).

C) Poursuites

Dans le cours normal des opérations, la Cité fait l'objet de griefs et de réclamations de diverses natures. Une provision jugée raisonnable est comptabilisée aux livres.

Le 4 avril 2023, la Cité de Dorval a reçu une requête introductive d'instance dans laquelle une somme de 64 000 000 $ lui est réclamée conjointement et solidairement avec la Communauté Métropolitaine de Montréal et le procureur général du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à l'égard du règlement de contrôle intérimaire numéro 2022-96 concernant les milieux naturels adopté par la Communauté Métropolitaine de Montréal. À l'heure actuelle il est impossible de déterminer le dénouement de cette réclamation.

D) Autres

Contestations d'évaluation

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2007 à 2025. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Cité pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant 84 481 $ a été inscrite à l'état de la situation financière pour pourvoir aux pertes potentielles.

Advenant des jugements défavorables pour la Cité concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice alors en cours.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets ne comportent pas de comparaison avec des données budgétaires consolidées. Un budget consolidé n'a pu être constitué, faute des renseignements nécessaires pour pouvoir le faire.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Cité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Cité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Cité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Cité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Cité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Cité représente son exposition maximale au risque de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2023 et 2022.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Cité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêts variables sont les CPG à taux variable basé sur le marché, inclus dans les placements de portefeuille.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les obligations, les CPG à taux fixe et les dettes à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Cité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 10 % (10 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Cité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Cité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Cité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Cité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans
Créditeurs et charges à payer	16 865 655	0
Dette à long terme	1 232 629	2 873 550
Autres passifs financiers	169 175	229 625
Total	18 267 459	3 103 175

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La Cité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 000 000 $. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	91 008 235	99 195 543	99 425 249			99 425 249
Compensations tenant lieu de taxes	2	37 919 300	31 959 532	37 481 107			37 481 107
Quotes-parts	3						
Transferts	4	1 275 356	1 180 700	1 466 984		61 433	1 528 417
Services rendus	5	2 434 817	2 373 400	2 831 054			2 831 054
Imposition de droits	6	7 053 029	3 187 025	6 218 848			6 218 848
Amendes et pénalités	7	617 142	420 000	482 807			482 807
Revenus de placements de portefeuille	8	1 670 686	1 800 000	1 735 478			1 735 478
Autres revenus d'intérêts	9	1 184 878	975 000	2 301 155			2 301 155
Autres revenus	10	224 317	143 500	(186 505)			(186 505)
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	143 387 760	141 234 700	151 756 177		61 433	151 817 610
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	1 422 265	960 000	2 592 378			2 592 378
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	1 496 089		6 908			6 908
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					415 942	415 942
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 918 354	960 000	2 599 286		415 942	3 015 228
	22	146 306 114	142 194 700	154 355 463		477 375	154 832 838
Charges							
Administration générale	23	25 969 636	26 420 764	24 198 834	754 811		24 953 645
Sécurité publique	24	29 542 579	31 165 349	31 262 152	17 023		31 279 175
Transport	25	28 802 189	32 028 734	30 298 307	5 853 175		36 151 482
Hygiène du milieu	26	14 347 919	17 961 605	16 741 074	1 989 920		18 730 994
Santé et bien-être	27	1 311 872	1 379 717	1 326 041	864		1 326 905
Aménagement, urbanisme et développement	28	4 203 261	6 057 002	5 492 733	8 455		5 501 188
Loisirs et culture	29	22 931 913	23 433 229	24 419 114	2 247 317	68 346	26 734 777
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	(98 197)	343 600	339 883			339 883
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	9 818 474	9 675 000	10 871 565	(10 871 565)		
	34	136 829 646	148 465 000	144 949 703		68 346	145 018 049
Excédent (déficit) de l'exercice	35	9 476 468	(6 270 300)	9 405 760		409 029	9 814 789

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 476 468	(6 270 300)	9 405 760	409 029	9 814 789
Moins : revenus d'investissement	2	(2 918 354)	(960 000)	(2 599 286)	(415 942)	(3 015 228)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	6 558 114	(7 230 300)	6 806 474	(6 913)	6 799 561
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	9 818 474	9 675 000	10 871 565		10 871 565
Produit de cession	5	176 963		64 918		64 918
(Gain) perte sur cession	6	(70 835)		278 056		278 056
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	9 924 602	9 675 000	11 214 539		11 214 539
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	(1 164 700)	(1 177 200)	(1 177 200)	( )	(1 177 200)
	18	(1 164 700)	(1 177 200)	(1 177 200)		(1 177 200)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(14 902 342)	(500 000)	(13 257 862)	( )	(13 257 862)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	8 900 000		3 000 000		3 000 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	12 955		105 476		105 476
Réserves financières et fonds réservés	22	(597 852)	(675 500)	(700 553)		(700 553)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(91 676)	(92 000)	(91 676)		(91 676)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(6 678 915)	(1 267 500)	(10 944 615)		(10 944 615)
	26	2 080 987	7 230 300	(907 276)		(907 276)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	8 639 101		5 899 198	(6 913)	5 892 285

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	2 918 354	2 599 286	415 942	3 015 228
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(377 155)	(404 851)		(404 851)
Sécurité publique	3		(178 431)		(178 431)
Transport	4	(6 228 853)	(8 302 054)		(8 302 054)
Hygiène du milieu	5	(3 484 956)	(7 499 201)		(7 499 201)
Santé et bien-être	6				
Aménagement, urbanisme et développement	7				
Loisirs et culture	8	(16 212 880)	(8 186 665)		(8 186 665)
Réseau d'électricité	9				
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10				
	11	(26 303 844)	(24 571 202)		(24 571 202)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13				
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14				
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	14 902 342	13 257 862		13 257 862
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	8 008 455	8 378 945		8 378 945
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	809 802			
	19	23 720 599	21 636 807		21 636 807
	20	(2 583 245)	(2 934 395)		(2 934 395)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	335 109	(335 109)	415 942	80 833

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	21 730 649	28 128 603	112 874	28 241 477
Débiteurs (note 5)	2	27 743 188	21 564 581		21 564 581
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	90 704 115	86 861 050		86 861 050
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5			1 615 741	1 615 741
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	140 177 952	136 554 234	1 728 615	138 282 849
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	15 720 101	16 862 720	2 935	16 865 655
Revenus reportés (note 11)	12	3 183 185	2 681 617		2 681 617
Dette à long terme (note 12)	13	5 139 000	3 961 800		3 961 800
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 775 500	3 565 900		3 565 900
Autres passifs (note 14)	15				
	16	26 817 786	27 072 037	2 935	27 074 972
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	113 360 166	109 482 197	1 725 680	111 207 877
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	190 166 544	203 523 207		203 523 207
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	294 575	294 575		294 575
Stocks de fournitures	20	855 102	907 504		907 504
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 146 167	1 020 831		1 020 831
	23	192 462 388	205 746 117		205 746 117
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	73 211 286	67 454 452	109 939	67 564 391
Excédent de fonctionnement affecté	25	47 991 789	48 100 900		48 100 900
Réserves financières et fonds réservés	26	1 171 044	1 934 097		1 934 097
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(2 208 793)	(2 117 117)	( )	(2 117 117)
Financement des investissements en cours	28	335 109			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	185 322 119	199 855 982	1 615 741	201 471 723
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	305 822 554	315 228 314	1 725 680	316 953 994

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	21 523 282	22 325 128	22 325 128	20 365 928
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	5 386 752	5 226 986	5 226 986	4 767 277
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	242 000	137 011	137 011	66 767
Autres biens et services	8	26 501 735	23 841 187	23 909 533	21 865 833
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	50 000	51 134	51 134	56 700
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	293 600	288 749	288 749	(154 897)
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	80 572 701	80 342 523	80 342 523	78 516 401
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	847 555	812 506	812 506	808 191
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	9 675 000	10 871 565	10 871 565	9 818 474
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Subventions et réclamations	21.1	3 372 375	1 052 914	1 052 914	773 526
	22	148 465 000	144 949 703	145 018 049	136 884 200

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	67 564 391	73 328 138
Excédent de fonctionnement affecté	2	48 100 900	47 991 789
Réserves financières et fonds réservés	3	1 934 097	1 171 044
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 117 117)	(2 208 793)
Financement des investissements en cours	5		335 109
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	201 471 723	186 521 918
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	316 953 994	307 139 205
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	67 454 452	73 211 286
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10	109 939	116 852
	11	67 564 391	73 328 138
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Enlèvement de la neige	12.1	500 000	500 000
▪ Divers imprévus	12.2	35 000 000	35 000 000
▪ Dépenses culturels	12.3	26 450	26 450
▪ Divers investissements	12.4	9 336 164	9 336 164
▪ Aide et soutien	12.5	895 153	786 042
▪ Aide COVID	12.6	2 343 133	2 343 133
	13	48 100 900	47 991 789
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
▪	14.1		
	15		
	16	48 100 900	47 991 789

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	1 709 097	1 008 544
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	125 000	62 500
Autres			
▪ Fonds d'assurance	30.1	100 000	100 000
	31	1 934 097	1 171 044
	32	1 934 097	1 171 044

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	( )	( )
Autres	37	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	(165 700)	(216 700)
	39	(165 700)	(216 700)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40	( )	( )
Assainissement des sites contaminés	41	( )	( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43	( )	( )
Autres			
▪ Terrain CSMB 2015 à 2040	44.1	(2 282 817)	(2 425 493)
	45	(2 117 117)	(2 208 793)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	46	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	47	( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	48	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	49	( )	( )
Autres			
▪	50.1	( )	( )
	51	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	52	( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	53	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	54	( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55	( )	( )
Autres			
▪	56.1	( )	( )
	57	( )	( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	58		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61		
Autres			
▪	62.1		
	63		
	64	(2 117 117)	(2 208 793)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65		335 109
Investissements à financer	66	( )	( )
	67		335 109
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	203 523 207	190 166 544
Propriétés destinées à la revente	69	294 575	294 575
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	1 615 741	1 199 799
	73	205 433 523	191 660 918
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	205 433 523	191 660 918
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76	(3 961 800)	(5 139 000)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77	( )	( )
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78		
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81	(3 961 800)	(5 139 000)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82	( )	( )
	83	(3 961 800)	(5 139 000)
	84	201 471 723	186 521 918

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Les cotisations versées par l'employeur en 2023 sont diminuées du remboursement de la clause banquier d'un montant de 1 625 400 $, ce qui correspond au montant déterminé par l'actuaire dans l'évaluation actuarielle complète au 31 décembre 2022.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(1 293 700)	(1 691 900)
Charge de l'exercice	4	(1 376 400)	(1 573 600)
Cotisations versées par l'employeur	5	576 300	1 971 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(2 093 800)	(1 293 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	69 690 800	67 108 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(69 690 800)	(67 108 300)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(2 093 800)	(1 293 700)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(2 093 800)	(1 293 700)
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(2 093 800)	(1 293 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	69 690 800	67 108 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(69 690 800)	(67 108 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	( )	( )

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	2 439 400	2 484 300
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	2 439 400	2 484 300
Cotisations salariales des employés	21	(1 379 700)	(1 226 100)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )	( )
	23	1 059 700	1 258 200
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	113 800	122 500
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	1 173 500	1 380 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	3 925 300	3 381 200
Rendement espéré des actifs	32	(3 722 400)	(3 188 300)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	202 900	192 900
Charge de l'exercice	34	1 376 400	1 573 600
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	4 908 900	3 239 200
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(3 722 400)	(3 188 300)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	1 186 500	50 900
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(500 200)	233 300
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 282 400	3 994 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	67 512 500	64 436 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	4 812 100	5 404 000
DMERCA du nouveau volet	45	18	18
DMERCA de l'ancien volet	46	12	13
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,94 %	5,93 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,93 %	5,22 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(1 481 800)	(2 150 500)
Charge de l'exercice	56	(13 000)	((635 600))
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	22 700	33 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(1 472 100)	(1 481 800)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	(1 352 400)	(1 192 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(1 352 400)	(1 192 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(119 700)	(289 600)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(1 472 100)	(1 481 800)
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(1 472 100)	(1 481 800)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	(1 352 400)	(1 192 200)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	(1 352 400)	(1 192 200)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	38 000	36 700
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72	38 000	36 700
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	( )
	75	38 000	36 700
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(80 800)	(66 300)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		(531 400)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪ Gain actuariel sur compression	81.1		(107 300)
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	(42 800)	(668 300)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	55 800	32 700
Rendement espéré des actifs	84	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	55 800	32 700
Charge de l'exercice	86	13 000	(635 600)
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	(89 100)	101 800
Prestations versées au cours de l'exercice	91	22 700	33 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	10	10
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,25 %	4,65 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,03 %	4,81 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,05 %	4,05 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2040	2040
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104	

Description des régimes et autres renseignements

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	

Description des régimes et autres renseignements

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	6

Description du régime

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	12 359	12 044
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	65 190	66 838
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	65 190	66 838

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	99 164 190	99 393 896	99 393 896	90 976 872
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	99 164 190	99 393 896	99 393 896	90 976 872
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12				
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15				
Autres					
▪	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17				
Service de la dette	18	31 353	31 353	31 353	31 363
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	31 353	31 353	31 353	31 363
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	31 353	31 353	31 353	31 363
	27	99 195 543	99 425 249	99 425 249	91 008 235

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	27 279	(37 839)	(37 839)	83 343
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29				
Compensations pour les terres publiques	30				
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	31	128 501	128 501	128 501	150 892
Cégeps et universités	32				
Écoles primaires et secondaires	33	418 672	420 610	420 610	493 977
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34				
	35	574 452	511 272	511 272	728 212
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	36	31 329 249	36 914 004	36 914 004	37 135 583
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	37	55 831	55 831	55 831	55 505
Taxes d'affaires	38				
	39	31 385 080	36 969 835	36 969 835	37 191 088
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	40				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	41				
	42				
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43				
Autres	44				
	45				
	46	31 959 532	37 481 107	37 481 107	37 919 300

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT					
Administration générale	47				
Sécurité publique					
Police	48	40 000	41 250	41 250	37 500
Sécurité incendie	49				
Sécurité civile	50		290 576	290 576	
Autres	51				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	52	18 800	44 256	44 256	21 932
Enlèvement de la neige	53				
Autres	54				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	55				
Transport adapté	56				
Transport scolaire	57				
Autres	58				
Transport aérien	59				
Transport par eau	60				
Autres	61				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62				
Réseau de distribution de l'eau potable	63	74 000	91 101	91 101	81 351
Traitement des eaux usées	64				
Réseaux d'égout	65	64 000	82 858	82 858	147 385
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	66				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	67	100 000	6 082	6 082	63 649
Tri et conditionnement	68				
Autres	69				
Autres	70				
Cours d'eau	71				
Protection de l'environnement	72				
Autres	73				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	74				
Sécurité du revenu	75				
Autres	76		8 239	8 239	6 117
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	77				
Rénovation urbaine	78				
Promotion et développement économique	79				
Autres	80				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	81	133 400	170 136	170 136	160 529
Activités culturelles					
Bibliothèques	82	120 000	166 478	166 478	184 532
Autres	83	15 000	13 000	74 433	80 023
Réseau d'électricité	84				
	85	565 200	913 976	975 409	783 018

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	86				
Sécurité publique					
Police	87				
Sécurité incendie	88				
Sécurité civile	89				
Autres	90				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	91		124 000	124 000	218 909
Enlèvement de la neige	92				
Autres	93				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	94				
Transport adapté	95				
Transport scolaire	96				
Autres	97				
Transport aérien	98				
Transport par eau	99				
Autres	100				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101				
Réseau de distribution de l'eau potable	102	960 000	536 272	536 272	230 000
Traitement des eaux usées	103				
Réseaux d'égout	104		1 932 106	1 932 106	973 356
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	105				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	106				
Tri et conditionnement	107				
Autres	108				
Autres	109				
Cours d'eau	110				
Protection de l'environnement	111				
Autres	112				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	113				
Sécurité du revenu	114				
Autres	115				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	116				
Rénovation urbaine	117				
Promotion et développement économique	118				
Autres	119				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	120				
Activités culturelles					
Bibliothèques	121				
Autres	122				
Réseau d'électricité	123				
	124	960 000	2 592 378	2 592 378	1 422 265

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125				
Péréquation	126				
Neutralité	127				
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	306 000	243 811	243 811	305 948
Fonds de développement des territoires	130				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	309 500	309 197	309 197	252 713
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133				
Autres	134				
	135	615 500	553 008	553 008	558 661
TOTAL DES TRANSFERTS	136	2 140 700	4 059 362	4 120 795	2 763 944

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	137				
Évaluation	138				
Autres	139	5 000	5 271	5 271	4 892
	140	5 000	5 271	5 271	4 892
Sécurité publique					
Police	141				
Sécurité incendie	142				
Sécurité civile	143				
Autres	144				
	145				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	146	18 500	3 442	3 442	3 228
Enlèvement de la neige	147	25 000	20 458	20 458	38 798
Autres	148				
Transport collectif	149				
Autres	150				
	151	43 500	23 900	23 900	42 026
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	47 000	96 561	96 561	46 246
Réseau de distribution de l'eau potable	153	10 200	46 270	46 270	11 536
Traitement des eaux usées	154				
Réseaux d'égout	155	10 300	10 978	10 978	10 289
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	156				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	157				
Tri et conditionnement	158				
Autres	159				
Autres	160				
Cours d'eau	161				
Protection de l'environnement	162				
Autres	163				
	164	67 500	153 809	153 809	68 071

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	165				
Autres	166				
	167				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	168				
Rénovation urbaine	169				
Promotion et développement économique	170				
Autres	171				
	172				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	173		290	290	
Activités culturelles					
Bibliothèques	174				
Autres	175				
	176		290	290	
Réseau d'électricité	177				
	178	116 000	183 270	183 270	114 989

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	179				
Évaluation	180				
Autres	181		126	126	184
	182		126	126	184
Sécurité publique					
Police	183		200	200	447
Sécurité incendie	184				
Sécurité civile	185				
Autres	186				
	187		200	200	447
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	188	63 600	38 792	38 792	37 309
Enlèvement de la neige	189				
Autres	190		26 096	26 096	25 481
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	191				
Transport adapté	192				
Transport scolaire	193				
Autres	194				
Autres	195	3 000	10 047	10 047	5 863
	196	66 600	74 935	74 935	68 653
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197	120 000	113 555	113 555	113 366
Réseau de distribution de l'eau potable	198	15 000	23 176	23 176	9 550
Traitement des eaux usées	199				
Réseaux d'égout	200	100 000	94 719	94 719	92 950
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	201				
Matières recyclables	202		7 769	7 769	3 181
Autres	203				
Cours d'eau	204				
Protection de l'environnement	205				
Autres	206				
	207	235 000	239 219	239 219	219 047

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	208	20 000	18 899	18 899	18 373
Sécurité du revenu	209				
Autres	210				
	211	20 000	18 899	18 899	18 373
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	212	5 000	12 105	12 105	6 800
Rénovation urbaine	213	10 000	6 985	6 985	3 835
Promotion et développement économique	214	412 500	427 539	427 539	381 917
Autres	215	3 000	7 500	7 500	15 500
	216	430 500	454 129	454 129	408 052
Loisirs et culture					
Activités récréatives	217	1 485 050	1 832 487	1 832 487	1 580 893
Activités culturelles					
Bibliothèques	218	10 000	12 171	12 171	11 066
Autres	219	10 250	15 618	15 618	13 113
	220	1 505 300	1 860 276	1 860 276	1 605 072
Réseau d'électricité	221				
	222	2 257 400	2 647 784	2 647 784	2 319 828
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	2 373 400	2 831 054	2 831 054	2 434 817

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	224	683 600	1 034 918	1 034 918	765 277
Droits de mutation immobilière	225	2 502 925	5 183 930	5 183 930	6 287 752
Droits sur les carrières et sablières	226				
Autres	227	500			
	228	3 187 025	6 218 848	6 218 848	7 053 029
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	420 000	482 807	482 807	617 142
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230	1 800 000	1 735 478	1 735 478	1 670 686
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	975 000	2 301 155	2 301 155	1 184 878
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(278 056)	(278 056)	70 835
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		(20 867)	(20 867)	(25 573)
Contributions des promoteurs	236		6 908	6 908	1 496 089
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237				
Contributions des organismes municipaux	238				
Autres contributions	239		3 679	3 679	3 867
Redevances réglementaires	240				11 036
Autres	241	143 500	108 739	108 739	164 152
	242	143 500	(179 597)	(179 597)	1 720 406
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	928 850	878 363	5 256	883 619	883 619	736 308
Greffe et application de la loi	2	805 830	865 052	7 341	872 393	872 393	764 964
Gestion financière et administrative	3	5 753 941	5 041 718	737 743	5 779 461	5 779 461	4 945 116
Évaluation	4						
Gestion du personnel	5	1 283 410	1 117 022	2 447	1 119 469	1 119 469	1 191 588
Autres							
▪ Autres	6.1	17 648 733	16 296 679	2 024	16 298 703	16 298 703	19 084 356
	7	26 420 764	24 198 834	754 811	24 953 645	24 953 645	26 722 332
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	19 804 283	19 815 238	17 023	19 832 261	19 832 261	19 023 710
Sécurité incendie	9	10 479 268	10 438 471		10 438 471	10 438 471	9 811 192
Sécurité civile	10	817 486	993 874		993 874	993 874	701 160
Autres	11	64 312	14 569		14 569	14 569	14 619
	12	31 165 349	31 262 152	17 023	31 279 175	31 279 175	29 550 681
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	9 082 584	7 666 563	5 450 278	13 116 841	13 116 841	12 561 495
Enlèvement de la neige	14	4 080 723	4 128 460	154 328	4 282 788	4 282 788	3 744 142
Éclairage des rues	15	810 433	609 621	182 409	792 030	792 030	765 726
Circulation et stationnement	16	637 211	519 473	56 927	576 400	576 400	656 708
Transport collectif							
Transport en commun	17	17 417 783	17 374 190	9 233	17 383 423	17 383 423	16 487 383
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	32 028 734	30 298 307	5 853 175	36 151 482	36 151 482	34 215 454

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 757 800	2 157 588		2 157 588	2 157 588	1 474 374
Réseau de distribution de l'eau potable	23	9 740 517	8 588 729	1 284 568	9 873 297	9 873 297	8 870 052
Traitement des eaux usées	24						
Réseaux d'égout	25	1 368 037	1 445 217	700 349	2 145 566	2 145 566	1 633 281
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 721 168	1 504 685		1 504 685	1 504 685	1 610 258
Élimination	27						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	2 922 319	2 883 975		2 883 975	2 883 975	2 426 552
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30	379 931	40 951		40 951	40 951	104 919
Traitement	31						
Matériaux secs	32						
Autres	33						
Plan de gestion	34						
Autres	35						
Cours d'eau	36	71 833	13 724		13 724	13 724	17 759
Protection de l'environnement	37		106 205	5 003	111 208	111 208	70 477
Autres	38						
	39	17 961 605	16 741 074	1 989 920	18 730 994	18 730 994	16 207 672
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	578 666	548 350		548 350	548 350	563 485
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	801 051	777 691	864	778 555	778 555	749 251
	43	1 379 717	1 326 041	864	1 326 905	1 326 905	1 312 736

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 586 584	1 191 922	8 455	1 200 377	1 200 377	994 112
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46	416 665	376 316		376 316	376 316	286 959
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	3 848 753	3 788 557		3 788 557	3 788 557	2 746 625
Tourisme	48						
Autres	49						
Autres	50	205 000	135 938		135 938	135 938	183 585
	51	6 057 002	5 492 733	8 455	5 501 188	5 501 188	4 211 281
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	2 461 715	2 459 297	523 294	2 982 591	2 982 591	3 158 021
Patinoires intérieures et extérieures	53	1 344 176	1 538 029	548 163	2 086 192	2 086 192	1 890 562
Piscines, plages et ports de plaisance	54	4 846 556	4 976 202	697 054	5 673 256	5 673 256	5 094 089
Parcs et terrains de jeux	55	6 573 188	7 899 043	367 096	8 266 139	8 266 139	7 339 099
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	574 312	656 079		656 079	656 079	699 766
Autres	58	1 783 227	1 134 106	9 107	1 143 213	1 143 213	1 183 139
	59	17 583 174	18 662 756	2 144 714	20 807 470	20 807 470	19 364 676
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	2 429 025	2 397 920	57 074	2 454 994	2 454 994	2 225 394
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	196 305	142 462	45 529	187 991	256 337	214 006
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	3 224 725	3 215 976		3 215 976	3 215 976	2 958 165
	65	5 850 055	5 756 358	102 603	5 858 961	5 927 307	5 397 565
	66	23 433 229	24 419 114	2 247 317	26 666 431	26 734 777	24 762 241

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	50 000	51 134		51 134	51 134	56 700
Autres frais	69						
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	143 600	202 900		202 900	202 900	192 900
Autres	71	150 000	85 849		85 849	85 849	(347 797)
	72	343 600	339 883		339 883	339 883	(98 197)
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	9 675 000	10 871 565	(10 871 565)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Dorval | 66087 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories 2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées 3
Analyse de la dette à long terme consolidée 4
Endettement total net à long terme consolidé 5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée 6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets 8
Analyse de la rémunération non consolidée 9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources 10
Frais de financement non consolidés par activités 11
Rémunération des élus 12

Autres renseignements

Questionnaire 13

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 665 781	1 665 781	1 755 264
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	5 416 061	5 416 061	1 680 642
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 163 527	4 163 527	4 840 787
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			149 100
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	8 237 020	8 237 020	2 723 694
Autres infrastructures	11	491 847	491 847	345 186
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	173 935	173 935	
Édifices communautaires et récréatifs	14	153 040	153 040	8 592 689
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	3 004 733	3 004 733	226 683
Ameublement et équipement de bureau	18	230 916	230 916	325 162
Machinerie, outillage et équipement divers	19	979 555	979 555	1 647 737
Terrains	20	7 133	7 133	4 016 900
Autres	21	47 654	47 654	
	22	24 571 202	24 571 202	26 303 844

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 658 873	1 658 873	1 630 953
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	5 416 061	5 416 061	973 356
Autres infrastructures	5	12 892 394	12 892 394	7 390 820
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	6 908	6 908	124 311
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			707 286
Autres infrastructures	10			667 947
Autres immobilisations corporelles	11	4 596 966	4 596 966	14 809 171
	12	24 571 202	24 571 202	26 303 844

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	668 000		77 200	590 800
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	4 471 000		1 100 000	3 371 000
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	5 139 000		1 177 200	3 961 800
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	5 139 000		1 177 200	3 961 800
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	5 139 000		1 177 200	3 961 800

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	3 961 800
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	3 961 800
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	
Endettement net à long terme	14	3 961 800
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	695 705
Autres organismes	17	6 371 000
Endettement total net à long terme	18	11 028 505
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	124 654 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	124 654 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	135 682 505
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	15 010 255	14 966 099	14 966 099	18 336 760
Sécurité publique					
Police	4	18 997 215	18 941 331	18 941 331	18 192 938
Sécurité incendie	5	10 469 268	10 438 471	10 438 471	9 811 192
Sécurité civile	6	752 397	750 184	750 184	700 603
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8	516 230	514 711	514 711	486 545
Transport collectif	9	17 333 225	17 282 236	17 282 236	16 438 619
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	6 911 400	6 891 069	6 891 069	5 758 685
Matières résiduelles	12	2 357 319	2 350 384	2 350 384	1 949 243
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14	69 333	69 129	69 129	64 975
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16	138 666	138 258	138 258	129 950
Autres	17	138 666	138 258	138 258	194 924
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18				
Rénovation urbaine	19	346 665	345 645	345 645	259 899
Promotion et développement économique	20	3 718 753	3 714 656	3 714 656	2 683 429
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	1 109 326	1 106 063	1 106 063	1 039 597
Activités culturelles	23	2 703 983	2 696 029	2 696 029	2 469 042
Réseau d'électricité	24				
	25	80 572 701	80 342 523	80 342 523	78 516 401

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	8 351	
Charges sociales	2	1 992	
Biens et services	3	24 560 859	26 303 844
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	24 571 202	26 303 844

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année[2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total[1]
Cadres et contremaîtres	1	44,96	35,00	91 598,67	5 456 926	1 285 421	6 742 347
Professionnels	2	7,28	35,00	15 213,11	694 869	163 682	858 551
Cols blancs	3	137,07	35,00	266 559,51	8 040 116	1 893 910	9 934 026
Cols bleus	4	96,49	35,00	209 523,60	7 578 432	1 785 158	9 363 590
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	285,80		582 894,89	21 770 343	5 128 171	26 898 514
Élus	9	7,00			563 136	100 807	663 943
	10	292,80			22 333 479	5 228 978	27 562 457

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	91 101	133 585	402 687		627 373
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	82 858	997 308	934 798		2 014 964
Autres	6	975 671	69 000	81 778	290 576	1 417 025
	7	1 149 630	1 199 893	1 419 263	290 576	4 059 362

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	339 883	(98 197)
	4	339 883	(98 197)
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité	40		
	41	339 883	(98 197)

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marc Doret	1.1	Maire	90 899	18 207		
Marc Doret - versé par Montréal	1.2	Maire			24 617	
Pascal Brault	1.3	Conseiller	28 260	14 130		
Nicole Duchastel	1.4	Conseiller	28 260	14 130		
Robert Le Sage	1.5	Conseiller	31 023	14 130		
Jean-françois Leroux	1.6	Conseiller	28 260	14 130		
Paul Trudeau	1.7	Conseiller	28 964	14 130		
Christopher von Roretz	1.8	Conseiller	28 260	14 130		

Note

Le maire, Monsieur Marc Doret, reçoit de la part de la Ville de Montréal une rémunération en étant membre du conseil d'agglomération, de la commission de la sécurité publique et du comité d'audit.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		OUI	NON	
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		3 000 000	$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3			$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4		X	

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5		$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6		$
Ligne 3 : Autres revenus	7		$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8		$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9		$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10		$
Ligne 9 : Autres charges	11		$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13		$
Ligne 14 : Débiteurs	14		$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15		$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16		$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17		$
Ligne 20 : Revenus reportés	18		$
Ligne 21 : Dette à long terme	19		$
Ligne 24 : Libres	20		$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21		$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22		$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	23		$
Constatés au cours de l'exercice	24		$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25		$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.	26	X		
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	27	159 096	$	
b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 $ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	28		X	
Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023	29		$	
c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	30		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	31		$	
d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	32		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	33		$	

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34 | | X

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35 | |

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	36		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	37		$	
b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	38		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	39		$	

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40 | | X

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes 41 $

b) autres formes d'aide 42 $

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023	43	$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

	44	$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été		
Systèmes de sécurité	46	$
Chaussées pavées - entretien préventif	47	$
Chaussées pavées - entretien palliatif	48	$
Chaussées en gravier - entretien préventif	49	$
Chaussées en gravier - entretien palliatif	50	$
Systèmes de drainage	51	$
Abords de routes	52	$
Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	$
c) Total des frais encourus admissibles	56	$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2 :**

a) Numéro de la résolution	57	
b) Date d'adoption de la résolution	58	

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* — 59 [ ] [X]

    Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

    a) Numéro de la résolution — 60 _____

    b) Date d'adoption de la résolution — 61 _____

12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)

    Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

    a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire — 62 _____

    b) Nombre de signalements reçus d'un médecin — 63 _____

    Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens

    c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année — 64 1

    d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique — 65 _____

    e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure — 66 2

    f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves — 67 _____

    g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient — 68 _____

    Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

    h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité — 69 748

    i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg — 70 170

    j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité — 71 6

    Règlement

    k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? — 72 [X] [ ]

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	$
Ligne 3 : Autres revenus	75	$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	$
Ligne 9 : Autres charges	79	$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	$
Ligne 14 : Débiteurs	82	$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	$
Ligne 24 : Libres	88	$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1	X	
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».			
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	2		X
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3	X	
3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	4		X

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	5		X
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	6		X
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	7		X

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	8		X
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	9		

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

[X] J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.

[X] Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.

[X] Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil :	2024-04-15
Nom du signataire :	Karen Loko
Fonction du signataire :	Greffière
Date de transmission au Ministère :	2024-04-18
Date et heure de la dernière modification :	2024-04-18 14:34

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Dorval | 66087 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus						
Fonctionnement	1	143 387 760	141 234 700	151 756 177	61 433	151 817 610
Investissement	2	2 918 354	960 000	2 599 286	415 942	3 015 228
	3	146 306 114	142 194 700	154 355 463	477 375	154 832 838
Charges	4	136 829 646	148 465 000	144 949 703	68 346	145 018 049
Excédent (déficit) de l'exercice	5	9 476 468	(6 270 300)	9 405 760	409 029	9 814 789
Moins : revenus d'investissement	6	(2 918 354)	(960 000)	(2 599 286)	(415 942)	(3 015 228)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	6 558 114	(7 230 300)	6 806 474	(6 913)	6 799 561
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	9 818 474	9 675 000	10 871 565		10 871 565
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(1 164 700)	(1 177 200)	(1 177 200)	( )	(1 177 200)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(14 902 342)	(500 000)	(13 257 862)	( )	(13 257 862)
Excédent (déficit) accumulé	12	8 223 427	(767 500)	2 313 247		2 313 247
Autres éléments de conciliation	13	106 128		342 974		342 974
	14	2 080 987	7 230 300	(907 276)		(907 276)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	8 639 101		5 899 198	(6 913)	5 892 285

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023		2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	21 730 649	28 128 603	28 241 477	21 851 009
Débiteurs	2	27 743 188	21 564 581	21 564 581	27 744 400
Placements de portefeuille	3	90 704 115	86 861 050	86 861 050	90 704 115
Autres	4			1 615 741	1 199 799
	5	140 177 952	136 554 234	138 282 849	141 499 323
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6				
Dette à long terme	7	5 139 000	3 961 800	3 961 800	5 139 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	2 775 500	3 565 900	3 565 900	2 775 500
Autres	9	18 903 286	19 544 337	19 547 272	18 908 006
	10	26 817 786	27 072 037	27 074 972	26 822 506
Actifs financiers nets (dette nette)	11	113 360 166	109 482 197	111 207 877	114 676 817
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	12	190 166 544	203 523 207	203 523 207	190 166 544
Autres	13	2 295 844	2 222 910	2 222 910	2 295 844
	14	192 462 388	205 746 117	205 746 117	192 462 388
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	73 211 286	67 454 452	67 564 391	73 328 138
Excédent de fonctionnement affecté	16	47 991 789	48 100 900	48 100 900	47 991 789
Réserves financières et fonds réservés	17	1 171 044	1 934 097	1 934 097	1 171 044
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	(2 208 793)	(2 117 117)	(2 117 117)	(2 208 793)
Financement des investissements en cours	19	335 109			335 109
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	185 322 119	199 855 982	201 471 723	186 521 918
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
	22	305 822 554	315 228 314	316 953 994	307 139 205

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Enlèvement de la neige	1.1	500 000	500 000
▪ Divers imprévus	1.2	35 000 000	35 000 000
▪ Dépenses culturels	1.3	26 450	26 450
▪ Divers investissements	1.4	9 336 164	9 336 164
▪ Aide et soutien	1.5	895 153	786 042
▪ Aide COVID	1.6	2 343 133	2 343 133
	2	48 100 900	47 991 789
Organismes contrôlés et partenariats[1]	3		
	4	48 100 900	47 991 789
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 709 097	1 008 544
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	125 000	62 500
Autres			
▪ Fonds d'assurance	14.1	100 000	100 000
	15	1 934 097	1 171 044
	16	50 034 997	49 162 833

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	3 961 800
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	135 682 505

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	3 371 000	4 471 000
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	590 800	668 000
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	3 961 800	5 139 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	91 008 235	99 195 543	99 425 249	99 425 249
Compensations tenant lieu de taxes	13	37 919 300	31 959 532	37 481 107	37 481 107
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 275 356	1 180 700	1 466 984	1 528 417
Services rendus	16	2 434 817	2 373 400	2 831 054	2 831 054
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	9 340 857	5 407 025	8 437 133	8 437 133
Autres	18	1 409 195	1 118 500	2 114 650	2 114 650
	19	143 387 760	141 234 700	151 756 177	151 817 610
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	1 422 265	960 000	2 592 378	2 592 378
Autres	23	1 496 089		6 908	422 850
	24	2 918 354	960 000	2 599 286	3 015 228
	25	146 306 114	142 194 700	154 355 463	154 832 838

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	26 420 764	24 198 834	754 811	24 953 645	24 953 645	26 722 332
Sécurité publique							
Police	2	19 804 283	19 815 238	17 023	19 832 261	19 832 261	19 023 710
Sécurité incendie	3	10 479 268	10 438 471		10 438 471	10 438 471	9 811 192
Autres	4	881 798	1 008 443		1 008 443	1 008 443	715 779
Transport							
Réseau routier	5	14 610 951	12 924 117	5 843 942	18 768 059	18 768 059	17 728 071
Transport collectif	6	17 417 783	17 374 190	9 233	17 383 423	17 383 423	16 487 383
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	12 866 354	12 191 534	1 984 917	14 176 451	14 176 451	11 977 707
Matières résiduelles	9	5 023 418	4 429 611		4 429 611	4 429 611	4 141 729
Autres	10	71 833	119 929	5 003	124 932	124 932	88 236
Santé et bien-être	11	1 379 717	1 326 041	864	1 326 905	1 326 905	1 312 736
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 586 584	1 191 922	8 455	1 200 377	1 200 377	994 112
Promotion et développement économique	13	3 848 753	3 788 557		3 788 557	3 788 557	2 746 625
Autres	14	621 665	512 254		512 254	512 254	470 544
Loisirs et culture	15	23 433 229	24 419 114	2 247 317	26 666 431	26 734 777	24 762 241
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	343 600	339 883		339 883	339 883	(98 197)
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	138 790 000	134 078 138	10 871 565	144 949 703	145 018 049	136 884 200
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	9 675 000	10 871 565	(10 871 565)			
	21	148 465 000	144 949 703		144 949 703	145 018 049	136 884 200

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	2 918 354	2 599 286	415 942	3 015 228
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2	(26 303 844)	(24 571 202)		(24 571 202)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3				
Financement à long terme des activités d'investissement	4				
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	14 902 342	13 257 862		13 257 862
Excédent accumulé	6	8 818 257	8 378 945		8 378 945
	7	(2 583 245)	(2 934 395)		(2 934 395)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	335 109	(335 109)	415 942	80 833

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14